



DENHOLM

Bureau de la Directrice Générale

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la Municipalité de Denholm, **AVIS PUBLIC** est par les présentes donnée par la soussignée Directrice Générale que le Conseil municipal a adopté les prévisions budgétaires suivantes pour l'exercice financier 2012 lors d'une séance extraordinaire du Conseil tenue à la salle municipale le 31 janvier 2012 à compter de 19 h 30.

TAXES D'IMPOSITION ET TARIFS POUR 2012

Le taux global de la taxe pour l'année 2012 a été révisé à la hausse à 0,9919 \$ du cent dollars d'évaluation imposable et ce, réparti comme suit :

Taxe foncière générale	0.7828 du 100 \$ évaluation
Taxe Sûreté du Québec	0.0944 du 100 \$ évaluation
Taxe quotes-parts MRC	0.0888 du 100 \$ évaluation
Taxe quotes-parts MRC – Boues septiques (dette)	0.0259 du 100 \$ évaluation

La tarification pour la cueillette et le traitement des matières résiduelles et du recyclage a été fixée à **240 \$** par logement.

Les tarifs concernant la collecte des boues de fosses septiques augmente à **50 \$** pour un chalet et à **100 \$** pour une résidence permanente.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2012

REVENUS

Taxation et tarification	1 133 548 \$
Paiement tenant lieu de taxes	36 347 \$
Transferts	668 753 \$
Autres revenus de sources locales	155 665 \$

TOTAL 1 994 313 \$

DÉPENSES

Administration	402 863 \$
Sécurité publique	249 481 \$
Transport	514 479 \$
Hygiène du milieu	216 468 \$
Santé et bien-être	128 \$
Aménagement, urbanisme et développement	115 097 \$
Loisirs et culture	22 748 \$
Frais de financement	2 500 \$
Immobilisations	470 549 \$

TOTAL 1 994 313 \$

Donné à Denholm, ce 6^{ième} jour de février 2012 .

Sandra Bélisle
Directrice générale